

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 11 octobre 2014

Le 11 octobre 2014, l'assemblée générale extraordinaire de l'ASPONA s'est tenue salle EMJ loisirs au Solenzara à Roquebrune Cap-Martin sous la présidence de Jean DELERUE Président de l'association. Les membres ont été convoqués par voie de presse, et par courrier.

Le président ouvre la séance à 16h30. Il y avait 39 personnes dont 30 adhérents présents et 24 pouvoirs. Ce qui permet de montrer la vie de l'association et de tenir une Assemblée Générale extraordinaire. Après un mot de bienvenue aux adhérents le président remercie M le Maire et la commune de Roquebrune pour la mise à disposition à titre gracieux de la salle. Le président présente ensuite les membres du Conseil d'Administration de l'ASPONA et rappelle l'ordre du jour :

- Désignation du président de séance et du secrétaire
- Le compte rendu d'activité de 2013
- Le compte rendu financier de 2013
- Election du Conseil d'Administration de l'ASPONA
- Autorisation donnée au président d'ester en justice
- Révision des statuts
- Activités du site Internet de l'ASPONA
- Thèmes de travail pour l'année en cours
- Questions diverses

Désignation du président de séance et du secrétaire

M. J. DELERUE est désigné comme président de séance; M. A. MIGLIORINI est désigné comme secrétaire de séance chargé de rédiger le procès-verbal.

Rapport sur l'activité de l'association en 2013

Le rapport a été envoyé aux adhérents avec le bulletin de mai 2014 et la convocation à l'assemblée générale. Il y a eu plusieurs débats sur Natura 2000, les mouillages forains, le PSMV de Menton, le plateau St Michel, la disparition d'arbres.

Résultat du vote : le rapport est adopté à l'unanimité.

Elections au Conseil d'Administration

Le conseil d'administration est renouvelé tous les 3 ans. Jacky CHARLOT, Jean Nicolas CONATI, Jean DELERUE, Annie DURANTE, Claudine LANDEAU, Frédérique LORENZI, Adriano MIGLIORINI, Jacques MOLINARI, Michelle ORENZO, Michel RIDEAU, Peter SEYFFERTH se sont portés candidats et ont été élus à l'unanimité.

Rapport sur la situation financière par la Trésorière

Le rapport est présenté par la trésorière. Il est à noter une condamnation du Tribunal administratif et le versement de 1000 € à la ville de Menton. Nous ne recevons aucune subvention et nos recettes correspondent aux cotisations des adhérents. Résultat du vote : le rapport est adopté à l'unanimité

Autorisation donnée au Président du Conseil d'Administration d'ester en justice

Par vote à l'unanimité, l'autorisation a été donnée au Président d'ester en justice au nom de l'association en action et en défense dans le cadre de ses objectifs statutaires.

Révision des statuts

Les statuts n'ont pas été remis à jour depuis 2001. Plusieurs points ont été modifiés dont le périmètre d'action de l'ASPONA, le montant de la cotisation, la mise à jour de la date d'agrément ... Les modifications ont toutes été votées à l'unanimité, ces statuts, déclarés à la Préfecture sont envoyés à tout adhérent qui le désire.

Dossiers pour l'année en cours présentés par le Président

- Méditerranée. La situation problématique des Vallons du Mentonnais suite de la conférence donnée le 21 juin 2014 par M Daniel GUIRAL à Castillon.
- PSMV et parking des Sablettes
- Aménagement de la frontière de Garavan
- Construction d'un « 5 étoiles » dans la coulée verte de Garavan
- Natura 2000 : Fonctionnement des écosystèmes littoraux dans le Golfe Bleu ; mouillages forains au dessus des herbiers de posidonies.
- Pin Norfolk près de la gare de Carnoles
- Les chemins du Mentonnais et la préparation du PLU
- La DTA, bilan des 10 ans de sa mise en œuvre
- Plateau St Michel : un espace menacé
- Petit train de Menton : des adhérents se plaignent de nuisances sonores et olfactives lors de son passage dans la très étroite rue Longue
- Coulées vertes à Menton et à Roquebrune.
- L'aide aux adhérents sur des problèmes d'environnement

Tous ces points ont entraîné des discussions dans l'auditoire et ont été présentés à l'aide de documents photographiques accessibles sur le site de l'ASPONA <http://aspona.free.fr>

A 18h30, plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance. La réunion s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.

Le président de séance

Jean DELERUE

Le secrétaire de séance

Adriano MIGLIORINI